



HISTOIRE D'ÉVALUATION

À Conakry, des abonnés satisfaits des nouveaux compteurs électriques

Périmètre Évaluation des projets
PRERTDC I & II (volet distribution)

Bailleurs AFD (prêt de 55 M€)
et UE (délégation de fonds de 20 M€)

Période 2016-2023 (phase I)
et 2020-2024 (phase II)

Évaluation réalisée par Nodalis

De 2016 à 2024, un projet financé par l'AFD et l'Union européenne a soutenu la compagnie guinéenne d'électricité, Électricité de Guinée (EDG), dans le déploiement de compteurs en prépaiement dans deux quartiers de Conakry. L'objectif : améliorer les recettes d'EDG et inciter les abonnés à rationaliser leur consommation d'électricité. Les résultats sont suffisamment probants pour qu'EDG envisage de généraliser le prépaiement à l'échelle nationale pour les abonnés basse tension – principalement des ménages et petits commerces.

Le contexte

En 2011, une très grande part des abonnés d'Électricité de Guinée (EDG) étaient facturés au forfait, notamment en ville. Contrairement au prépaiement, cette pratique n'incitait pas les abonnés à rationaliser leur consommation. Cela ne permettait pas non plus à EDG de percevoir des recettes proportionnelles au coût de l'énergie livrée. La compagnie nationale était très déficitaire.

Face à ce constat, le ministère de l'Économie et des Finances de Guinée a sollicité l'AFD en 2015. Cela a débouché, en 2016, sur le projet de réhabilitation-extension du réseau de transport et de distribution électrique de Conakry (PRERTDC I). Prévus dans le volet « distribution électrique » du projet, l'installation de compteurs en prépaiement (à la place du forfait ou du post-paiement) devait permettre à la fois une meilleure maîtrise des consommations par les abonnés et une hausse des recettes d'EDG. Le projet a été étendu pour une seconde phase en 2020 (PRERTDC II).

Une évaluation réalisée au 1^{er} semestre 2025 s'est focalisée sur les effets – à la fois sur les abonnés et sur EDG – de la mise en place de compteurs en prépaiement dans les quartiers de Kagbelen et de Ansoumaniyah, la zone de déploiement du projet. Les évaluateurs ont travaillé en étroite collaboration avec EDG et ont pu s'appuyer sur une base de données de 55 000 abonnés, qui inclut tous ceux de la zone du projet.



Une campagne de communication, menée par EDG avec l'ONG Guinée Challenge, a accompagné le déploiement du prépaiement.

Les principaux résultats

DE LA COMPOSANTE « DISTRIBUTION »



59 181

compteurs installés
dans la zone du projet



361 554

bénéficiaires estimés
quand tous les compteurs
seront intégrés



+83%

du montant mensuel
collecté par EDG
dans la zone du projet



100%

de recouvrement
par EDG pour
le prépaiement

- Un enthousiasme grandissant des ménages pour les compteurs prépayés, avec des effets positifs sur les conditions de vie et des consommations mieux maîtrisées
- Un gisement important de recettes supplémentaires pour EDG, avec un montant recouvré moyen par kWh facturé plus élevé qu'au forfait ou au post-paiement
- Un réseau qui demeure en bon état, en dépit de conditions d'exploitation non optimales

FOCUS

UNE REPRISE DE COLLABORATION AVEC LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

La mise en œuvre des PRERTDC I et II s'est déroulée dans un contexte de reprise de coopération sur le volet prêt souverain entre la République de Guinée et l'AFD, après dix ans d'interruption.

En 2011, le taux d'accès à l'électricité s'élève à 73,7 % en milieu urbain en Guinée, contre 88,1 % en Côte d'Ivoire et 87,8 % au Sénégal, selon la Banque mondiale. À cette époque, EDG se trouve dans une situation difficile. Le gouvernement définit alors un Plan de redressement du secteur de l'énergie et d'EDG, dans lequel vient s'inscrire l'appui de l'AFD et de l'UE.

Malgré de légers retards, le projet confié à EDG se déroule de façon fluide. Grâce à cette bonne exécution, des relations de confiance se sont développées entre les différents acteurs, ce qui a facilité le lancement d'autres projets soutenus par l'AFD, comme celui d'une ligne haute tension entre les communes de Maneah et Linsan.

Les conclusions de l'évaluation



Pertinence • Le projet s'inscrit dans les priorités du **Plan national de redressement du secteur de l'énergie et d'EDG** (2011).

• **Cibler Conakry était pertinent** : la part des abonnés au forfait y était très élevée et, dans les quartiers de Kagbelen et d'Ansoumaniyah, le réseau était obsolète et partiel.

Efficacité • Sur les 80 500 compteurs financés par le projet, **59 181 compteurs ont été posés** dans la zone du projet. Les autres ont été posés par EDG dans des zones hors projet, du fait de la pénurie de compteurs en stock en 2024.

• La qualité des installations est satisfaisante : avec le nouveau réseau, **la tension électrique est stable, les coupures rares** et les chutes de câbles ne sont plus un sujet.

• Le prépaiement, qui vient avec un réseau amélioré, semble désormais **bien accepté par les particuliers** et les professionnels qui peuvent ajuster leur consommation, alors que des réticences étaient constatées en début de projet. Une campagne de communication a été menée par EDG, avec l'appui de l'ONG Guinée Challenge.

• Les compteurs prépayés permettent aux abonnés de **mieux maîtriser leur consommation** : il n'y a plus de risque de surfacturation ni de risque de coupure pour arriérés, et il n'y a plus de factures à régler en cas d'absence ou de délestages.

• **Le prépaiement améliore les recettes d'EDG et le taux de recouvrement** : le montant mensuel moyen recouvré par abonné est 4 à 5 fois supérieur parmi les abonnés en prépaiement que parmi ceux au forfait ou en post-paiement ; le taux de recouvrement est de 100 % pour le prépaiement, contre 22 % au forfait et 48 % en post-paiement.

Impact • Des abonnés mettent en avant des **effets positifs du nouveau réseau sur les conditions de vie** : vie quotidienne facilitée, baisse du sentiment d'insécurité grâce à l'éclairage public... Les femmes, notamment, gagnent du temps sur les courses et la préparation des repas grâce à, par exemple, un frigo fonctionnel en continu.

• Les abonnés interrogés affirment de façon unanime qu'**ils tentent de réduire leur consommation d'électricité**.

Durabilité • Un an et demi après sa mise en service, **le réseau reste en bon état car il est correctement entretenu par EDG**, qui ne laisse pas les connexions illégales se développer sur ce réseau.



• **Le montant total du financement s'est avéré insuffisant** : la demande des habitants s'est avérée supérieure aux prévisions (ce qui a nécessité des investissements additionnels), tout comme les tarifs des prestataires et fournisseurs d'EDG. C'est pourquoi un financement supplémentaire a été accordé par l'AFD (PRERTDC II).

• Fin 2024, **moins de 12% des compteurs avaient été effectivement intégrés aux systèmes de facturation** d'EDG : il s'agit du principal écueil du projet. Cela aurait pu être évité si le projet avait budgété la prise en charge du raccordement des compteurs. EDG réalise les interventions mais manque d'effectifs. Cela retarde les bénéfices attendus, tant pour les abonnés (qui ne bénéficient pas du nouveau réseau tant que leur nouveau compteur n'est pas intégré) que pour EDG (qui tarde à percevoir toutes les recettes attendues).

• Certains **abonnés au tarif professionnel** sont mécontents car ils jugent le tarif trop élevé par rapport au post-paiement. C'est en particulier le cas des acteurs économiques qui ne peuvent pas ajuster leurs consommations.

• Le projet a contribué à numériser le réseau d'EDG mais **les différents systèmes d'information utilisés manquent d'interopérabilité**, ce qui nuit à la qualité de la planification et de l'exploitation du réseau. La mise en place d'un progiciel intégré est prévue.

• Si les effets sur les petits commerces locaux sont réels, ils ne permettent **que ponctuellement le développement de l'activité ou la création d'emplois**. Les effets sur les revenus des femmes ne sont pas nuls mais semblent eux aussi limités.

• Quelques **effets pervers du prépaiement**, liés à la volonté de réduire la consommation d'électricité, sont parfois constatés : retour à la cuisine au charbon (avec des effets néfastes sur la santé et l'environnement), moins de ventilation dans les écoles...

• La pérennité des effets est **conditionnée à une amélioration durable des capacités d'EDG** à exploiter les installations dans les règles de l'art : les moyens sont insuffisants (effectifs et matériels) et les taux de déséquilibre électrique sur les transformateurs risquent de réduire leur durée de vie à 15 ans (contre 20-30 ans en conditions normales d'exploitation).

VERS LA GÉNÉRALISATION DU DISPOSITIF



Pour les équipes d'EDG, le PRERTDC est un « **projet exemplaire** », qui a démontré l'intérêt du prépaiement, à la fois pour les abonnés et pour l'opérateur. Ce succès contribue à la volonté de généraliser les compteurs à prépaiement au niveau national pour les abonnés basse tension (particuliers et petits commerces).

Alors que le montant collecté par mois dans la zone du projet à Conakry était en moyenne de 710 millions de francs guinéens de janvier 2022 à septembre 2024, il bondit à 1 300 millions en octobre-novembre 2024, soit +83 %. Cette hausse des sommes perçues par EDG est clairement nourrie par le déploiement du prépaiement, qui constitue un gisement de recettes au niveau national.

La réussite du projet a poussé EDG à généraliser les campagnes de communication grand public en faveur du prépaiement (flyers, médias, réseaux sociaux, porte-à-porte, fresques murales...) et des mesures commerciales ont été prises pour inciter à passer au prépaiement.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Pour EDG :

- **Développer le prépaiement** en le généralisant à tous les ménages au niveau national.
- **Améliorer l'exploitation et la maintenance** du réseau, notamment via une gestion assistée par ordinateurs, du renforcement de capacités et des stocks de matériel.
- **Améliorer la maîtrise des consommations** via une politique de maîtrise de la demande pour les transformateurs surchargés.

Pour de futurs projets d'électrification :

- Pour des bénéfices immédiats, **intégrer l'ensemble des étapes d'installation des compteurs** (pose, branchement et intégration au système de facturation) au périmètre du projet.
- En amont, **identifier et budgétiser les formations requises** et les lots de pièces de rechange et de matériel nécessaires.
- S'assurer de l'**implication des directions concernées** à toutes les étapes (spécifications techniques, appels d'offre, exécution...).